



EUROPEAN UNION

**Conseil permanent de l'OSCE N° 1312
Vienne, 6 Mai 2021**

Déclaration des Etats membre de l'UE en réponse à la présentation par la Secrétaire générale de l'OSCE des grandes lignes du programme 2022

Les États-membres de l'Union européenne remercient la Secrétaire générale et tous les gestionnaires de fonds pour leur présentation du projet de grandes lignes du programme 2022.

Nous regrettons que l'UB 2021 et les barèmes de contribution pour 2020 et 2021 n'aient pas encore été adoptés. Le manque d'approbation de ces documents continue d'avoir de graves répercussions sur le fonctionnement de l'OSCE et sa stabilité financière.

Nous saluons la prise en compte du contexte de crise économique et budgétaire liée à la pandémie de Covid-19. Nous devons trouver en effet un équilibre entre la rigueur exigée de toutes les organisations internationales, des économies à faire partout où cela est possible et le bon fonctionnement de l'organisation dans ses trois dimensions.

Nous nous réjouissons que soit soulignée la plus-value de notre organisation, du fait de ses mandats uniques et larges et de son action tant politique que pratique. Nous continuerons de soutenir le renforcement des ressources humaines et financières de l'OSCE dans la dimension humaine, compte tenu des menaces pesant sur les droits de l'Homme et les libertés fondamentales, ainsi que de la réduction de l'espace pour la société civile dans certaines parties de l'OSCE. L'accroissement de l'attention portée à l'égalité des genres et la déclinaison de la thématique du genre dans les différentes activités de l'OSCE sont essentiels.



EUROPEAN UNION

Nous réitérons notre appel à une réforme du cycle budgétaire aujourd'hui plus nécessaire que jamais après plusieurs années de procédures longues et coûteuses pour l'OSCE. Le cadre devrait être amélioré pour permettre aux États participants de mener un dialogue authentique sur les priorités poursuivies au sein de notre organisation, y compris sur les projets à inclure au budget unifié.

Tout en reconnaissant que le personnel de l'OSCE constitue sa richesse, les États membres de l'Union européenne continuent à constater des problèmes récurrents de recrutement et de maximisation des autorisations d'emplois et appellent tant à raccourcir de manière significative les délais de recrutement qu'à une plus grande transparence. Nous sommes surpris que des postes-clés soient laissés vacants plusieurs mois même quand la vacance de poste a été anticipée.

Les États membres de l'Union européenne continuent à regretter que souvent contributions extrabudgétaires ou le *cash surplus* financent les coûts de base qui assurent le bon fonctionnement de l'organisation et qui devraient par principe être prévus dans le budget unifié. Ceci constitue un détournement du principe budgétaire d'unité et fragilise davantage le financement de l'OSCE en réduisant la part de financement obligatoire.

La discussion relative à la performance passée est indispensable pour permettre aux États participants d'asseoir les orientations politiques qu'ils sont invités à formuler aux gestionnaires de fonds pour l'année suivante. A cet égard, nous appelons comme chaque année à fonder la planification budgétaire sur une évaluation précise des activités précédemment entreprises, basée sur une logique de transparence et de performance de la dépense. Les conséquences de la crise du Covid-19 renforcent encore cette exigence.



EUROPEAN UNION

Nous rappelons que le projet de programme n'est que le point de départ d'un dialogue entre les Etats participants et les gestionnaires de fonds. Il est en effet nécessaire de définir collectivement les priorités de l'organisation et des missions de terrain pour établir un projet de budget unifié cohérent et adapté aux besoins programmatiques dans un contexte financier contraint pour les États participants.

Nous constatons que le rapport de performance de la programmation budgétaire ne présente que très peu d'analyse de l'impact budgétaire des actions conduites, d'objectifs fixés en amont de l'adoption du budget et d'indicateurs pertinents. Afin de maximiser la valeur des futures grandes lignes de programme et des discussions qui doivent s'ensuivre, nous soulignons la nécessité urgente de renforcer l'attention portée à l'efficacité des dépenses. Nous demandons au Secrétariat de partager avec les États participants dès que possible les indicateurs lors de l'exécution du budget ainsi que de développer le dialogue de gestion régulier entre les responsables budgétaires et les responsables des activités programmatiques au cours de l'année.

Nous attendons aussi que les efforts entrepris dans le domaine de l'audit interne et externe débouchent sur un examen sérieux et la mise en œuvre des recommandations formulées ainsi que leur intégration dans les programmations pluriannuelles stratégiques. En outre, nous réitérons notre appel à évoluer vers un cadre budgétaire pluriannuel, afin de renforcer la capacité de prévision des différents gestionnaires. appelons également à l'adoption d'une planification des investissements pour les cinq ans à venir, dans le sens des propositions qui ont été présentées par le Secrétariat cette année au titre du projet de Plan d'investissement en capital.

Compte tenu de la centralité des questions transversales dans la négociation du budget, nous soutenons la poursuite des discussions sur ces questions au sein de l'ACMF et des groupes de travail pertinents. Ces discussions doivent contribuer à davantage d'efficacité, mais aussi à fournir des orientations aux gestionnaires de fonds



EUROPEAN UNION

sur l'évolution des coûts de personnel ainsi que sur le fonds du renforcement, sur la question des impôts locaux ou encore sur les indemnités journalières (BLA) et la réforme du système de mise à disposition (secondement). Les questions transversales doivent être reflétées à chaque étape du cycle budgétaire.

La question du remboursement sur le budget général des taxes indûment perçues par certains États participants sur les revenus des personnels locaux des missions doit trouver sans plus tarder une solution en lien avec les propositions de la part du groupe des amis et experts. Le cas de l'Ouzbékistan peut servir d'exemple à cet égard.

Nous examinerons la proposition de grandes lignes du programme en vue de fournir à l'Organisation les moyens de mettre en œuvre l'ensemble de son mandat, en tenant également compte des défis auxquels fait face l'organisation, notamment en raison de son engagement dans la résolution du conflit à l'est de l'Ukraine et de l'annexion illégale de la Crimée et de la ville de Sébastopol par la Russie, sur les conflits prolongés, ainsi que sur les défis dans les Balkans occidentaux et en Asie centrale et pour la sécurité européenne. Nous saluons l'attention particulière que la future présidence polonaise a décidé d'accorder à ces sujets.

Nous prenons note du fait que des ressources financières supplémentaires considérables, excédant 100 millions d'euros, doivent être dégagées chaque année pour continuer de financer le budget de la Mission Spéciale d'Observation en Ukraine.

Ces dernières années, aucun moyen supplémentaire suffisamment substantiel n'a été consenti aux institutions autonomes, et nous demeurons profondément préoccupés des conséquences d'un financement insuffisant, en particulier pour le BIDDH. Nous appelons à un financement adéquat de cette institution fondamentale pour la mise en œuvre du projet de programme.



EUROPEAN UNION

Comme par le passé, nous veillerons à ce que la prise en compte des contextes régionaux se reflète dans la mise à disposition des fonds appropriés vers les mission d'Europe orientale et du sud-est mais aussi d'Asie centrale, où nous continuons de soutenir la présence et les activités de l'OSCE dans les trois dimensions pour faire face à d'importants enjeux de sécurité.

En parallèle, des solutions doivent être explorées dans le cadre de la revue de gestion du Secrétariat (SMR) pour une meilleure utilisation du budget du Secrétariat. Nous soulignons aussi la nécessité de concentrer les moyens financiers sur les principales priorités programmatiques de l'OSCE.

En conclusion, les États-membres de l'UE vous remercient vivement, Madame la Secrétaire générale, pour votre présentation et souhaitent plein succès à nos collègues polonais, qui présideront l'ACMF durant le nouveau cycle budgétaire. Nous espérons que les Etats participants seront en capacité d'adopter le budget unifié de cette année sans plus attendre et celui de l'année prochaine dans un délai raisonnable afin de permettre le bon fonctionnement de l'Organisation de poursuivre son important travail.

La République de Macédoine du Nord*, le Monténégro* et l'Albanie*, pays candidats; l'Islande, pays de l'AELE membre de l'Espace économique européen; ainsi que la République de Moldavie, la Géorgie, l'Andorre et Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

* La République de Macédoine du Nord, le Monténégro et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.